

Organisation et règlement sportif
Ile De France

SAISON 2022 / 2023

Maître Fabrice WITTMER - CTS IDF
Coordonnateur de la zone
Chargé de la formation et du développement

Maître Yann DETIENNE - CTS IDF
Chargé de la détection et du développement

Maître Patrick GROC – CTS IDF
Chargé de la communication

(Version 4 – 10/09/2022)

Crise sanitaire – COVID 19 : toute compétition annulée pour cause de COVID 19 ne sera pas remplacée. Par conséquent, les quotas et titres seront attribués quel que soit le nombre d'épreuves ayant eu lieu.

M15 (filière H2032)

EPREUVES INDIVIDUELLES M15

Pour se qualifier à la fête des jeunes, il existe deux filières :

1. **Une filière CID** qui permet de qualifier 26 tireurs par arme sur l'ensemble du territoire. Ce nombre de tireurs est réparti par quota pour chaque CID. Ce quota est déterminé par le nombre de tireurs présents lors de l'épreuve H2032 CID (voir règlement FFE).
2. **Une filière H2032** avec trois étapes. Un 1/8^{ème} de finale (épreuve de CID), un 1/4 de finale (épreuve IDF) et une 1/2 finale (épreuve nationale).

Au fleuret homme et à l'épée hommes, le nombre de présents aux épreuves IDF, pour chaque CID, est au nombre de 50 minimum, et au maximum de 75% de l'effectif à l'épreuve H2032 CID (sous réserve de la capacité d'accueil de la structure). Pour les autres armes, les épreuves IDF sont open (voir règlement de CID).

EPREUVE PAR EQUIPES M15

Pour se qualifier à la fête des jeunes par équipe, les équipes sont des équipes régionales. La région IDF a la possibilité d'inscrire 3 équipes IDF par arme, et éventuellement une quatrième si une équipe francilienne est arrivée première à la fête des jeunes l'année précédente.

Sélection pour le stage terminal IDF :

M15	Classement National	Classement CID	Classement IDF
SABRE HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	1 tireur sélectionné par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	1 tireur sélectionné par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireurs déjà sélectionnés.
SABRE DAME*	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	2 tireuses sélectionnées par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireuses ne faisant pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	2 tireuses sélectionnées par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireuses déjà sélectionnées.
FLEURET HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	2 tireurs sélectionnés par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	2 tireurs sélectionnés par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireurs déjà sélectionnés.
FLEURET DAME *	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	2 tireuses sélectionnées par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 6 tireuses ne faisant pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	2 tireuses sélectionnées par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 14 tireuses déjà sélectionnées.
EPEE HOMME*	Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme.	1 tireur sélectionné par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireurs ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.	1 tireur sélectionné par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireurs déjà sélectionnés.
EPEE DAME*	Les 8 premières tireuses franciliennes au national M15 dans l'arme.	1 tireuse sélectionnée par chaque CID, au classement de CID, selon son propre règlement. Ces 3 tireuses ne font pas partie des 8 tireuses déjà sélectionnées par le classement national.	1 tireuse sélectionnée par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 11 tireuses déjà sélectionnées.

* si une tireuse ou un tireur manque une ou plusieurs épreuves H2032 pour des raisons de sélections en catégories supérieures, les CTS se réservent le droit de l'intégrer dans l'équipe IDF de leur choix afin de pas pénaliser sportivement notre région (avenant bureau CREIF – 17/01/2019).

Les compositions des équipes seront communiquées lors du stage terminal. Elles seront constituées par les capitaines d'équipes et les CTS par examen :

- des critères de participation et d'investissement tout le long de la saison sportive,
- des résultats sportifs,
- de l'absence de carton noir reçu durant la saison sportive.

REGROUPEMENTS :

Objectif : cohésion des équipes franciliennes M15

Pour les tireuses et tireurs sélectionné(e)s dans les équipes franciliennes, le CREIF organise des regroupements qui ont pour objectif de créer une cohésion et de constituer une véritable délégation Francilienne, quels que soient l'arme, le sexe, le CID et le club.

Proposition de stages et de regroupements :

- Le 10 avril 2023 :
regroupement des trois armes mais sur trois sites distincts.
- Le 6 au 8 mai 2023 ou du 7 au 8 mai 2023 :
stage avec la présence des trois armes.
- Le 29 mai 2023 :
regroupement terminal et annonce des compositions d'équipes et distribution du package.